

ARRÊTÉ
Portant délégation de signature
A Monsieur Eric CONSTANT SCHWAB

(ci-après dénommé(e) "l'agent")

Le Président de la Communauté de Communes Fier et Usses,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-19 autorisant le président à donner, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à certains fonctionnaires,

VU la délibération n° 2026-26 du 9 avril 2026 portant élection du président,

VU l'arrêté de nomination de Monsieur Eric CONSTANT SCHWAB, titulaire du grade de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe, à l'emploi de directeur financier,

CONSIDÉRANT que le volume des affaires traitées nécessite, dans un souci de bonne administration des affaires communautaires, d'accorder une délégation de signature à des fonctionnaires d'autorité,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Sous ma surveillance et ma responsabilité, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric CONSTANT SCHWAB, né le 16 juillet 1979 à COLMAR (68), directeur financier, pour signer les documents suivants relatifs au budget principal et aux budgets annexes :

- Certificats administratifs et courriers dans le cadre de l'exécution budgétaire,
- Certificats de paiement dans le cadre de l'exécution des marchés,
- Etats récapitulatifs des dépenses pour le versement des subventions,
- Bordereaux de mandats et de titres, y compris la signature dématérialisée sous leur forme électronique.

ARTICLE 2

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (sis 2 place de Verdun 38000 Grenoble) dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise :

- Au représentant de l'Etat
- Au comptable public,
- A l'agent.

Notifié à l'agent le : _____
Signature de l'agent :



Fait à Sillingy,
Le 14/04/2026

Le Président

Henri CARELLI

